

## **Budget 2014 Secteur Aménagement – Discussion générale**

Claire Monod

Monsieur le président, Monsieur le vice-président, Mes chers collègues,

Nous avons appris ce matin de la bouche du Président Huchon que le Conseil d'Etat avait délibéré positivement sur le projet de Schéma Directeur d'Ile de France. Ne boudons pas notre plaisir, c'est une nouvelle heureuse, un soulagement, une victoire qui effacera progressivement les années conflictuelles imposées le précédent gouvernement, le cauchemar de ses coups de mentons, ses méthodes violentes et sa surenchère délirante. Rappelons simplement le temps qu'il a fait perdre aux franciliens, aux élus, au développement de leur projet et surtout à la construction de logement.

Dans ce SDRIF IdF 2030 le premier depuis que la Région est devenue compétente, nous avons collectivement fait le choix audacieux de la Transition écologique du territoire. C'est à travers le rééquilibrage au profit de l'adéquation entre bassins de vie et bassins d'emploi, mais aussi celui de la sobriété avec la priorité donnée à la densification et au recyclage urbain pour mieux protéger les espaces naturels et agricoles. C'est aussi la volonté d'innover, de lancer une dynamique, de transformer, de relier, de rénover, bref d'entrer de plein pied dans le 21<sup>è</sup> siècle.

La discussion budgétaire qui nous attend aujourd'hui permettra donc de confirmer, ou d'infirmes, ces choix.

Nous engageons une vraie période de mutation dans laquelle, précurseur malgré tout, le SDRIF apparait singulièrement comme un élément de stabilité. Le contexte francilien est très mouvant, au-delà de la seule réforme territoriale et la création de la Métropole du Grand Paris, nous pouvons citer pêle-mêle la décentralisation de la gestion des fonds structurels, le renouvellement des contrats de plan Etat Région ou encore les projets de loi ALUR et la réforme de la politique de la ville qui vont tous, à la manière, impacter l'aménagement du territoire francilien. Ce sont ces discussions qui animeront notamment dès le début de l'année le tout nouveau Commissariat Général à l'Egalité des Territoires décidé par Cécile Duflot. Nous ne le disons peut être pas assez mais toutes ces évolutions marquent assurément l'entrée dans le 21<sup>è</sup> siècle... Enfin !

Permettez-moi, avant d'entrer dans le débat sur 2014, de souligner avec vigueur, une très grande qualité dans cette annexe 15, Aménagement : Je veux parler de l'excellente, voire pulvérisante exécution budgétaire, ce qui n'est pas monnaie courante ! Il faut dire aussi qu'elle est le reflet de plusieurs paramètres, au premier rang desquels le dynamisme du VP Amédéo que je félicite. Sans doute démontre-t-elle aussi que les orientations retenues et les outils choisis sont les bons et qu'ils sont bien adaptés à l'action régionale et aux attentes des collectivités. Enfin, elle démontre aussi la bonne santé de l'Unité Aménagement que je salue, avec mon groupe pour son implication et son efficacité.

Nous constatons avec satisfaction que le budget proposé par l'exécutif est plutôt stable en comparaison avec l'année dernière. Nous nous réjouissons du maintien d'une politique d'investissement de grande envergure, même en période de fortes contraintes budgétaires.

En revanche nous remarquons que la section de fonctionnement est en baisse et nous refusons les caricatures habituelles qui considèrent toute dépense de fonctionnement comme mauvaise. Nous affirmons au contraire que le soutien à la connaissance des territoires ou encore le lancement d'appel à projets urbains innovants sont des outils pertinents pour mettre en œuvre le SDRIF par exemple.

Aussi, vous comprendrez notre déception sur le devenir des lignes consacrées aux Parcs Naturels Régionaux malheureusement toutes en baisse et nous proposerons des amendements. Au-delà du très mauvais signal envoyé aux territoires de grande couronne, nous n'oublions pas qu'une coalition hétéroclite a permis simultanément un soutien régional au projet Village Nature pour plusieurs millions d'euros.

Aussi souhaitons-nous réaffirmer nos priorités pour une vraie Transition écologique en IdF : soutien au dispositif des Nouveaux Quartiers Urbains, fleurons de la dynamique urbaine régionale, soutien aux Parc Naturels Régionaux, bras armés de la préservation des territoires naturels et ruraux et innovation par le soutien au recyclage urbain permettant de préserver les terres agricoles.

Nos amendements proposent un pas, certes modeste, mais essentiel, pour aller dans cette direction. Nous comptons sur votre soutien pour qu'au delà de la stabilité, le budget aménagement pour 2014 soit également placé sous le signe de la responsabilité et de la durabilité.

Je vous remercie.